



Conseil régional des notaires
de la Cour d'appel de Versailles

EURE-ET-LOIR HAUTS-DE-SEINE YVELINES VAL D'OISE

Programme de formation

« Développer une marque employeur attractive »

Mercredi 19 octobre 2022

dans les locaux du Conseil régional des notaires de Versailles

Le concept de la marque employeur :

- Qu'est-ce que la marque employeur ?
- Les nouvelles relations entre salariés et dirigeants

Pourquoi développer sa marque employeur ?

- Diffuser une image positive de l'entreprise et renforcer sa réputation
- Favoriser l'attractivité de l'entreprise et améliorer l'efficacité de son sourcing
- Fidéliser les collaborateurs, maîtriser et réduire le turnover
- Développer l'engagement et la fierté d'appartenance

Quels leviers pour une image employeur attractive :

- Etablir son diagnostic
- Construire sa vision cible et définir sa marque employeur en termes de valeurs et principes de management
- Elaborer le plan d'action
- La « promesse » de la marque et l'expérience des salariés : l'intégration et le parcours des collaborateurs

Comment préparer son recrutement pour le réussir :

- Un processus de recrutement personnalisé
- La stratégie de recherche : faire de ses collaborateurs des ambassadeurs
- Les supports de communication pour les annonces : une stratégie de communication numérique moderne
- Les étapes d'un entretien de recrutement motivant